

Contacts Presse :

Sandrine Fourcault

Conseil départemental de l'Orne
Tél : 02 33 81 60 00
Poste 12 64
fourcault.sandrine@orne.fr

Le 26 février 2016

Installation du nouveau conseil d'administration de l'établissement public du Haras national du Pin

Ce jour, Nicole Klein, préfète de la Région Normandie a réuni le conseil d'administration du nouvel établissement public administratif (EPA) du Haras national du Pin, pour procéder à la nouvelle installation du conseil, suite aux élections régionales.

Composé de dix-huit membres, représentants des collectivités territoriales (Région Normandie et Conseil départemental de l'Orne), de l'État (Ministères de l'Agriculture, des Sports, de la Culture et du Budget, Préfecture de Région, Institut Français du Cheval et de l'Équitation – IFCE), et du personnel, le conseil d'administration a élu ce jour son président : Alain Lambert et son vice-président Hervé Morin.

Nouvelle gouvernance au service du rayonnement du Haras national du Pin

Lors de la tenue de ce 3e conseil d'administration de l'EPA du Haras national du Pin, il a été procédé à l'installation de ses nouveaux membres, à savoir les représentants élus par la nouvelle Région Normandie. **Le conseil d'administration a ensuite élu son président, Alain Lambert** dont le mandat est d'une durée de trois ans renouvelable. « *Dès l'origine, il avait été convenu que le président de l'établissement serait ornaïs. Je remercie Hervé Morin d'avoir respecté cet accord de principe intervenu dès les 1ères discussions intervenues avec le préfet de Région et le président de Région de l'ancienne Basse-Normandie.* » **Hervé Morin a été élu vice-président de l'établissement, en sa qualité de président du Conseil régional.**

L'établissement public du Haras national du Pin, est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture. Néanmoins, Alain Lambert a rappelé que « *les collectivités locales ne le sont pas. Financièrement, elles réaffirment leur libre administration et elles ne seront engagées que par leurs propres délibérations.*

Une nouvelle réunion du Conseil d'administration est programmée dès le 8 avril 2016 pour prendre les décisions nécessaires au lancement de la saison sportive et engager la réflexion sur le contenu à 5 ans du projet du Haras national du Pin.